

25 avr 2006 -10:19

Internet ultrarapide pour les hautes écoles flamandes

La ministre flamande MOERMAN et BELNET permettent aux hautes écoles flamandes de rattraper les universités en matière d'Internet ultrarapide

La ministre flamande MOERMAN et BELNET permettent aux hautes écoles flamandes de rattraper les universités en matière d'Internet ultrarapide

Après les universités belges, les vingt-deux hautes écoles flamandes ont désormais accès également à l'Internet à très haut débit. À dater du 1er janvier 2007, elles seront connectées à un débit de 1 gigabit par seconde à la Toile, à d'autres campus, hautes écoles et universités ainsi qu'à des réseaux de recherche mondiaux. C'est le résultat d'un investissement de trois millions d'euros consenti par Fientje Moerman, ministre flamande en charge de la politique scientifique et de l'innovation, et de l'organisme fédéral BELNET. Aujourd'hui relativement cher et lent, l'accès à Internet des hautes écoles sera bon marché et ultrarapide à partir de 2007. La ministre flamande Fientje Moerman a libéré deux millions d'euros pour le projet. Majoré du million d'euros apporté par BELNET, ce budget doit permettre la mise en place et l'activation de connexions en fibre optique entre vingt-deux hautes écoles et sept points de présence (PoP) sur le réseau de BELNET. Cinq points de présence ont été installés dans les universités de Louvain, de Gand, d'Anvers, de Courtrai et de Hasselt. Les deux derniers PoP se trouvent à Geel et à Bruges. Les vingt-deux hautes écoles seront connectées à un débit de 1 gigabit par seconde (soit la capacité de 300 connexions ADSL) au réseau de recherche de BELNET via les lignes à fibre optique qui vont de leur institution à l'un des cinq points de présence. Jusqu'à présent, chaque haute école devait pourvoir elle-même à la connexion avec le point de présence de l'université la plus proche. En général, elle faisait appel pour ce faire à une ligne louée d'un opérateur télécom. Mais une ligne louée est assez chère. Ainsi, la Karel de Grote-Hogeschool a besoin d'une connexion à haut débit pour les activités de recherche menées aux facultés des sciences industrielles et de technologie. Pour une connexion fibre optique (d'un débit de maximum 100 mégabits par seconde) au point de présence BELNET, elle paie près de 30 000 euros par an. C'est quasiment impayable. À compter du 1er janvier 2007, la Karel de Grote-Hogeschool et les vingt-une autres hautes écoles flamandes ne devront plus prendre en charge, ni payer la connexion au réseau de recherche de BELNET. Grâce à l'investissement de la Communauté flamande et à l'apport de BELNET, qui avoisine également 30 000 euros par an et par établissement pendant cinq ans, elles disposeront d'une connexion de 1 Gbps gratuite et très performante. C'est dix fois plus rapide que ce qu'une haute école peut obtenir pour le même montant si elle fait appel à un opérateur télécom pour sa connexion. Grâce à la connexion au réseau de recherche BELNET, les hautes écoles peuvent établir une liaison ultrarapide avec d'autres campus, hautes écoles, universités et réseaux de recherche internationaux, comme Géant2 en Europe et Internet2 aux États-Unis. Les hautes écoles décident elles-mêmes avec quoi elles commencent – un accès à haut débit sans fil via le laptop des étudiants est par exemple imaginable – et comment la capacité est répartie entre étudiants, professeurs et direction. Cette accélération numérique est absolument indispensable dans le cadre de l'académisation des formations en deux cycles dispensées par les hautes écoles, suite à la réforme de Bologne de l'enseignement supérieur en Europe. Cette académisation des hautes écoles implique un élargissement des tâches de recherche dans le cadre d'une collaboration plus importante avec les universités. Grâce à leur débit accru, les hautes écoles peuvent passer notamment aux applications multimédias, aux visioconférences, à la téléphonie VoIP, à l'apprentissage électronique (e-learning) et au grid computing. Les liaisons à haut débit des hautes écoles s'inscrivent dans le cadre des initiatives prises par les gouvernements fédéral et flamand dans le domaine de l'innovation, de la recherche et du développement, des sciences et de l'enseignement. Ce projet gomme les différences en matière d'accès à Internet entre hautes écoles et universités. Il cadre aussi avec la mission de promotion de la recherche, de la formation et de la collaboration scientifique confiée à

BELNET, qui entend réaliser par ailleurs une accélération numérique similaire pour les hautes écoles de Bruxelles et de Wallonie. BELNET mène des négociations en ce sens avec les autorités compétentes.

A propos de BELNET - "Un réseau de connaissances" L'institution publique BELNET fournit un accès Internet à très haut débit aux établissements d'enseignement, centres de recherche et services publics de Belgique. Plus de 550 000 utilisateurs finaux se servent de bandes passantes allant jusqu'à 2,5 gigabits par seconde, ce qui correspond à un débit près de mille fois plus rapide que l'accès Internet pour les consommateurs. En ce qui concerne les références, citons toutes les universités et la plupart des hautes écoles belges, le réseau informatique des Services Publics Fédéraux (FedMAN), toutes les institutions scientifiques fédérales, les principaux centres de recherche publics et toutes sortes d'administrations publiques. BELNET offre un accès Internet de qualité assorti d'un contrôle de la sécurité via le CERT (Computer Emergency Response Team) ainsi qu'une connexion directe avec des réseaux de recherche mondiaux, parmi lesquels Internet2 aux États-Unis et Géant en Europe. Pionnier de l'Internet, BELNET a vu le jour en 1993, à l'initiative de la Politique scientifique fédérale, dont il constitue un service autonome. Le réseau promeut la recherche, la formation et la collaboration scientifique.

Informations supplémentaires sur <http://www.belnet.be> et <http://cert.belnet.be>

BELNET
Veerle Custers, responsable communication externe
Rue de la Science 4, B-1000 Bruxelles
T: +32 (0)2 790 33 33
E: veerle.custers@belnet.be

Contact presse: Quadrant Communications
Bart Inslegers
Franklin Rooseveltlaan 348, B-9000 Gent
T: +32 (0)9 265 0258
M: +32 (0)472 480 186
E: bart@quadrantcommunications.be

Voire aussi <http://www.quadrantcommunications.be/downloads/belnet>

Cabinet de Fientje MOERMAN
Vice-ministre-présidente du gouvernement flamand et ministre flamande des affaires économiques, des entreprises, de la politique scientifique, de l'innovation et du commerce extérieur
Annemie Nijs, porte-parole
T: +32 (0)2 552 61 11
E: persdienst.moerman@vlaanderen.be